

Communiqué de presse

Fribourg, le 31 janvier 2025

Budget 2025 de l'HFR : un important effort de stabilisation

Au terme de son processus budgétaire, l'hôpital fribourgeois (HFR) prévoit une perte de 29,8 millions de francs pour l'année 2025. Ce déficit, qui reste important, a pu être réduit de près de 14 millions par la mise en place de mesures d'efficacité et de réduction de charges. Pour atteindre cet objectif, des réorganisations seront effectuées et 90 EPT seront supprimés. La réorganisation concerne notamment le site de Riaz sur lequel la gériatrie aigüe et la réadaptation gériatrique seront renforcées et la médecine interne déplacée à l'HFR Fribourg - Hôpital cantonal. Toutes les mesures prises dans le cadre du processus budgétaire 2025 sont pleinement alignées sur la Stratégie 2030 et le plan à quatre ans 2024-2027, mais la situation financière oblige l'HFR à accélérer le rythme de leur mise en place. Les effets des mesures ambitieuses se feront pleinement sentir en 2026 avec pour objectif un déficit d'une vingtaine de millions de francs.

Comme annoncé en octobre dernier, le processus d'élaboration du budget 2025 de l'hôpital fribourgeois avait pour objectif de diminuer les charges de 15 millions. Au terme de l'exercice, le budget 2025 prévoit une perte de 29.8 millions de francs. Le budget se base sur une hausse de revenu de 0.4% de l'activité stationnaire et de 4.8% de l'activité ambulatoire par rapport au budget 2024. Ce résultat a été rendu possible par la mise en place de différents types de mesures d'efficacité et de réduction des coûts par le biais de réorganisations.

Il s'agit premièrement, du développement d'activités médicales dont l'analyse montre qu'elles sont génératrices de bénéfices dont notamment le développement de la médecine nucléaire et de l'ouverture d'une dixième salle d'opération à l'HFR Fribourg – Hôpital cantonal, ainsi que la mise en place d'une consultation des maladies veineuses à l'HFR Tafers. Deuxièmement, le volume des investissements est limité à 34,8 millions de francs. Les dépenses liées à l'entretien du bâtiment de l'HFR Fribourg – Hôpital cantonal seront concentrées sur l'essentiel dans la perspective de la construction du nouveau centre hospitalier. Certains projets stratégiques, tels que le Centre de santé de Tafers ou le développement des consultations ambulatoires à Fribourg seront réalisés avec des variantes moins onéreuses. Pour consolider la maîtrise de la masse salariale et les postes, le délai de carence de trois mois avant de remplacer un départ ou une absence de longue durée sera systématisé. A l'exception des cas de rigueur et dans le respect des normes de sécurité de la prise en charge des patients et patientes. Les mesures de renforcement de l'efficacité organisationnelle, dont certaines ont déjà été communiquées seront mises en œuvre à l'instar du regroupement de la médecine interne de l'HFR Meyriez-Murten à l'HFR Tafers prévu à l'été 2025.

Pour atteindre la cible budgétaire, des mesures organisationnelles supplémentaires sont nécessaires, avec comme objectif la suppression de 90 EPT. Ces suppressions seront effectuées prioritairement par le biais de réorganisations et moyennant des départs naturels. Avec cette réduction, l'effectif total sera ramené à 2'796 EPT, sans les remplacements, un chiffre proche de celui de 2023 (2'787 EPT).

La principale réorganisation concerne le site de l'HFR Riaz. A l'heure actuelle, le site dispose de lits de médecine interne, de gériatrie aigüe, de réadaptation gériatrique et de réadaptation cardio-vasculaire et pulmonaire. A l'avenir, l'activité stationnaire du site de Riaz sera concentrée sur la gériatrie aigüe et la réadaptation gériatrique, tout en conservant l'activité actuelle de réadaptation pulmonaire. Les lits de réadaptation cardio-vasculaires seront transformés en lit de gériatrie aigüe et de réadaptation gériatrique.

Les patients et patientes de réadaptation cardio-vasculaire seront traités en ambulatoire sur site de Riaz comme c'est déjà le cas à l'HFR Meyriez-Murten. Les patients de médecine interne seront quant à eux pris en charge à l'HFR Fribourg-Hôpital cantonal. L'efficacité actuelle du Service de médecine interne y sera encore renforcée grâce à la possibilité de transférer les patients de gériatrie aigüe actuellement traités sur le site de Fribourg vers le Service de gériatrie aigüe à l'HFR Riaz, où ils bénéficieront d'une prise en charge adaptée à leurs besoins.

Une partie de l'espace libéré sur le site de Riaz permettra également de développer les prestations ambulatoires du Centre de santé, dont la demande est en constante évolution et qui correspond aux attentes de nombreuses patientes et patients, sans devoir investir dans la construction d'étages supplémentaires prévue initialement. Ce renforcement de la gériatrie et de la réadaptation gériatrique et des prestations ambulatoires à Riaz permet d'adapter le dispositif hospitalier tant à l'évolution démographique du canton avec la hausse de la population âgée qu'à l'évolution de la médecine qui permet de plus en plus de prises en charge ambulatoire.

En complément à cette réorganisation de l'offre de l'HFR Riaz, l'efficacité de l'utilisation des lits dédiés aux patients hospitalisés après une opération sera consolidée, afin de garantir un taux d'occupation optimal. La dotation du personnel médico-soignant dans les différentes unités sera également reconsidérée sur la base de benchmarks d'établissements hospitaliers comparables au niveau national.

En parallèle à ces mesures de réorganisation permettant une réduction de postes, le budget 2025 prévoit la création de postes indispensables aux projets de développement de prestations. Il est important de rappeler que toutes les mesures prises dans le cadre du processus budgétaire 2025 sont pleinement alignées sur la Stratégie 2030 et le plan à quatre ans 2024-2027. Toutefois, la situation financière oblige l'HFR à accélérer le rythme de leur mise en place. Le nécessaire regroupement des patient-e-s de médecine interne aigüe à l'HFR Fribourg montre une fois de plus combien la construction du nouveau Centre hospitalier est une urgence, afin de réduire de façon significative les frais d'entretien et de fonctionnement du site de Fribourg et de réduire de manière durable les pertes financières de l'HFR.

Le contexte financier de l'HFR reste exigeant et l'atteinte de la cible budgétaire de 29,8 millions constitue un défi important. Sans les mesures d'efficacité mentionnées ci-dessus et les recettes supplémentaires prévues, le déficit budgétaire 2025 aurait cependant été plus élevé de près de CHF 14 millions de francs. Le déficit de 29.8 millions de francs pour l'année 2025 est essentiellement dû aux charges induites par la période d'inflation 2023-2024 sur lesquelles l'HFR n'a pas d'influence, comme l'indexation salariale et la hausse des coûts d'énergie et du matériel médical. L'effet des mesures décidées pour 2025 devrait être pleinement visible en 2026, avec un déficit prévu de l'ordre d'une vingtaine de millions de francs. Ce programme de réduction du déficit et de renforcement continu de l'efficacité de l'hôpital devra permettre aux

Communiqué de presse Fribourg, le 31 janvier 2025

finances de l'HFR de se rapprocher de l'équilibre en 2027-2028 et de faire évoluer sa structure des coûts vers la moyenne suisse tout en tenant compte de sa situation particulière.

Le processus budgétaire a mobilisé l'ensemble des cadres de l'hôpital et ce résultat est le fruit de leur énorme engagement dans la recherche continue d'amélioration de l'efficacité. Le travail engagé depuis quelques années déjà va se poursuivre. Le Conseil d'administration est conscient que les réorganisations demandées vont exiger une flexibilité importante de la part du personnel concerné. Il le remercie pour sa contribution essentielle à l'assainissement financier indispensable pour que l'HFR puisse continuer son développement et à fournir les prestations de santé dont la population fribourgeoise a besoin.

Renseignements

Annamaria Müller, présidente du Conseil d'administration
T +41 26 306 01 02 de 15h30 à 16h

Philipp Müller, vice-président du Conseil d'administration, président de la délégation des finances et de l'audit,
T +41 26 306 01 02 de 15h30 à 16h

Marc Devaud, directeur général,
T +41 26 306 01 02 de 15h30 à 16h

Service de presse

Catherine Favre Kruit, responsable communication et marketing
T +41 26 306 01 25

Qui sommes-nous

Établissement cantonal, l'hôpital fribourgeois (HFR) joue un rôle essentiel dans le système de santé du canton de Fribourg avec ses quelque 3800 collaboratrices et collaborateurs. Il accueille chaque année près de 20'000 patientes et patients en stationnaire et traite 500'000 consultations ambulatoires. En sa qualité d'**hôpital de formation universitaire et de recherche**, il prépare la relève médicale pour la prise en charge de demain en collaboration avec l'**Université de Fribourg**.

L'HFR propose **une très large palette de traitements médicaux**, comprenant également les **principales interventions chirurgicales**. Par ses coopérations avec le CHUV et l'Inselspital (Hôpital de l'Île), il offre un accès direct à la médecine hautement spécialisée.

Le réseau hospitalier HFR est **proche des patientes et patients** grâce à un centre pour la médecine de pointe à Fribourg et à ses sites régionaux de Riaz, Meyriez-Murten et Tafers, qui assurent une permanence, disposent de lits de médecine interne et proposent des traitements ambulatoires ainsi que la réadaptation.

Budget 2025

(en milliers de francs)

	Budget 2025
Recettes stationnaires brutes	286'410
Recettes ambulatoires brutes	215'544
Déduction sur produits des prestations	-175
Produits des prestations de services	501'779
Produits de prestations au personnel et à des tiers	15'142
Prest. d'intérêt général et autres prestations	76'100
Autres recettes résultant de livraisons et de prestations	91'242
Produit d'exploitation	593'021
Fournitures médicales	-104'815
Charges alimentaires	-7'536
Charges ménagères	-6'795
Charges de matériel	-119'146
Bénéfice d'exploitation I	473'875
Charges salariales et assurances sociales	-416'128
Honoraires	-2'327
Autres charges de personnel	-3'107
Charges de personnel	-421'562
Bénéfice d'exploitation II	52'313
Coûts des immobilisations (hors amort.)	-5'461
Entretien et réparations	-20'763
Charges d'énergie et eau	-6'150
Charges d'administration et d'informatique	-15'571
Autres charges liées aux prestations aux patients	-3'607
Autres charges non liées aux prestations aux patients	-4'159
Autres frais d'exploitation	-55'711
Résultat d'exploitation avant intérêts, impôts et amortissements (EBITDA)	-3'398
Amortissements et réévaluations	-22'765
Résultat d'exploitation avant intérêts, impôts (EBIT)	-26'164
Charges financières	-4'486
Produits hors période et exceptionnels	40
Variation des fonds affectés	742
Perte annuelle	-29'868